



# JOURN@L FOOT

N°472 DU 8 OCTOBRE 2020

## INFOS DE LA SEMAINE

### AG FINANCIERE ET ELECTIVE

En raison des contraintes sanitaires, l'Assemblée Générale financière et électorale se déroulera exceptionnellement à Cap Perriaz à Seynod le vendredi 27 novembre 2020 à 19h30.

### FOOT ANIMATION ET U13

Pour des raisons d'organisations et parce que ce sont différents intervenants qui gèrent les feuilles de matchs et de plateaux, merci d'envoyer un mail par catégorie sur la boîte mail

[feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)

### NOTE AUX CLUBS

Pour éviter les éventuels erreurs de saisies par l'arbitre et/par le club, nous vous demandons de **bien relire la FMI avant de signer.**

## SOMMAIRE

SECRET. GENERAL P1  
 REGLEMENTS P4  
 DISCIPLINE P5  
 ARBITRES P7  
 FEMININES P7  
 FORMATION P8  
 FUTSAL P9  
 JEUNES P10  
 STAT. ARBITRAGE P11  
 STAT. EDUCATEURS P14  
 TECHNIQUE P14

## COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 21/09/2020

---

Présents : D. ALLARD – B. BARD – L. BAUD – JM. BAULMONT – P. BERNARD – P. BOISSON – M. CARUSO – B. CHENEVAL – M. CURT – P. GALLAY – C. GRANGE – J. LAGRANGE – L. LUTZ – D. MAREL – G. MOSCATO – C. PERRISSIN – J. PINGET – M. POIRRIER – A. ROSSET – JD. ROUX – F. SUSSEY

Excusés : P. CHEVRIER – A. BLANCHET – J. PETIT – A. VOSDEY

Assiste : F. PIRAT (Responsable administratif)

Le Président D. ALLARD salue les membres présents et ouvre la séance.

- Annonce du décès de la sœur de Philippe CHEVRIER, Madame Marie Christine GARNIER, ancienne secrétaire générale de notre District. Le Président et les membres du Comité de Direction présentent leurs sincères condoléances à Philippe et sa famille.

- Statistiques licences au 21/09/2020, notre District compte 19 284 licenciés.

- Aménagements règlementaires COVID 19 :

- > En cas de fermeture des installations sportives
- > En cas de COVID au sein d'une équipe
- > Pour toutes questions relatives à ces sujets, adresser un mail à [covid@laurafoot.org](mailto:covid@laurafoot.org)

- Planning prévisionnel 2020/2021 :

- > Validation de l'AG d'été le vendredi 18/06/2021 à Challex
- > Calendrier des techniciens
- > Suspension provisoire des festifoot et débutant tour

- Conseil départemental : attribution d'une subvention de 32 100€ pour nos 3 référents

- Fonds National de Solidarité : versement de 90 000€ d'un acompte de la part de la LFA

- Droit d'évocation et champs d'application : se référer désormais aux textes de la FFF

- Assemblée Générale d'Hiver Elective du District : En raison des contraintes sanitaires elle se tiendra à CAP PERIAZ (Seynod) le vendredi le vendredi 27/11/20 à 19h30.

- > Visite des installations le 22/09/2020

- Agence Nationale du Sport : subvention reçue de 28 000€

- Dossier FDVA : subvention refusée

- AG d'été du District se tiendra à Challex le vendredi 18/06/2021 à 19h30 : le Comité remercie l'US Challex pour sa collaboration

- LAURA : Retour de l'observatoire des comportements avec analyse par nature d'incidents, la situation de notre District est très satisfaisante

- Compte-rendu du Bureau du 07/09/2020

**M. CURT** : Validation des ententes :

- > Seniors D5

*Vallée Verte / Fillinges*

> U18F

*Lanfonnet / USAV*

*Magland / Cluses Scionzier*

> U17

*Combloux / Megève*

*Neydens / St Julien en Genevois*

*Challex / Prévessin*

> U15F

*TEGG / St Julien*

> U15

*Morzine / Brevon*

*Megève / Combloux*

*Challex / Prevessin*

*Fillinges / Bonne / Vallée Verte*

*Poisy / La Balme*

> U13F

*TEGG / St Julien*

> U13

*Poisy / La Balme*

Accord à l'unanimité

Refus : FC Ussets et Haut Rhône

**J. PINGET** : Imputation du Fonds National de Solidarité

**C. PERRISSIN** : FC Foron convocation de la Commission de Discipline  
Courrier à la Mairie d'Amancy au sujet du FAFA

**A. ROSSET** : - Problèmes administratifs à la Commission des Terrains de LAURA

- Avis Technique de la Commission des Terrains
- Homologation des nouvelles installations
- FAFA – Certitude pour emplois et véhicules

**L. BAUD** : - Bilan de la Journée Féminines au CHABLE du 19/06/2020

- Remise du label féminin à Marignier
- Statut des Educateurs – situation des déclarations des clubs à ce jour

**P. BOISSON** : - Restructuration du Foot Diversifié

- Réunion Futsal Haute Savoie – Pays de Gex et Savoie à Rumilly le 19/06/20
- Nouveaux dirigeants, 2 personnes venant du District de l'Essone intègrent la Commission
- Championnat seniors à 10 clubs
- Organisation jeunes renouvelée

**M. POIRRIER** : - Appel à projet pour le Foot Handicap – dossier à remplir

- Information sur l'Association « Colosse aux pieds d'argile »

**P. BERNARD** : Coupes du District : 2 tours effectués mais de nombreux forfaits en Seniors 2<sup>ème</sup> niveau, U15 et U17

**JD. ROUX** : - Statut de l'Arbitrage le 24/9/20

- Formation arbitres bénévoles (10 inscriptions)

**L. LUTZ** : - Compte-rendu de l'AG des Arbitres à Annecy le Vieux : 186 convoqués / 167 présents, 11 échecs aux tests et

36 n'ont pas pu participer aux tests : Rattrapage le 03/10 à Ville la Grand  
- 2 sessions jeunes prévues

**G. MOSCATO** : - Demande de délégués

- Nouveau délégué Florian MEDAND, venant du District de Moselle (accord à l'unanimité)

**B. CHENEVAL** : - Commission de Discipline

- Remarque lors des réunions de lancement sur la sécurité et délégué de clubs

**C. GRANGE** : - Foot Féminin et situation des équipes en début de compétitions

- Information sur la journée de rentrée du foot féminin organisée sur plusieurs sites

Le Président D. ALLARD remercie les membres pour leur attention et leur patience et clôt la séance.

## **TOURNOIS**

---

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

Nous demandons aux clubs de bien vouloir compléter le formulaire de « **Demande d'homologation de tournoi** » disponible sur le site du District (Rubrique Documents > Fiches et Formulaires > Docs Clubs), seul ce document permet d'obtenir **l'avis favorable**.

**TOURNOIS INTERNATIONAUX :**

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord

## **CORRESPONDANCE**

---

**FFF :**

Note juridique

**LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :**

**CLUBS :**

AS Lac Bleu : Invitation AG

**DIVERS :**

Mairie VLG : Planning des manifestations

**CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

**Commission des Règlements :**

AS Sillingy – Foron FC

**Commission de Discipline :**

M. Revillet – Titonel - Pop

**Commission des Jeunes :**

US Challex (3) – FC St Cergues – FC Cranves Sales – GJ Pays de Gex – CS2A Foot Gpt – US Semnoz Vieugy – GJ Pays du Mont Blanc (2) – CS St Pierre en Faucigny – FC Cessy Gex – GJ Anthy Margencel (2) – Bonne AC – FC La Filière – CS2A Foot Groupement – AS Neydens (2) – CA Bonneville – USMB – AS Evires – TEGG – FC Cluses – ASC Sallanches – US Pringy – Arthaz Sports – GC Usses – FC Haut Rhone – CS St Pierre en Faucigny – FC Cranve Sales – GJ Dingy Lanfonnet – ASP Villaz - M. Paccot – M. Magalam -

**Commission Sportive:**

Bonneville CA – FC Ballaison – GFA Rumilly Vallières - US Semnoz Vieugy – FC La Filière – AS Sillingy – FC Ballaison (3) – Gavot – St jeoire la Tour – AG Bons – ES Douvaine Loisin (4) – AS St Genis (2) – ES Amancy – AS Neydens (2) – US Vetraz –

**Commission Féminine :**

ES Douvaine Loisin (2) – GJ Pays de Gex – Marignier – FC Chambotte – AS Viuz

**Commission des Arbitres :**

Baum – Rouge Poutasson – Amon – Brillaud – Marini – Fournier – Hilmi – Dupin – Bessa – Grattaroly – Chambon – Aroul – Mouthon – Thirion - St Cergues – Foron FC

**Commission des Coupes :**

Poisy

**Commission Technique :**

FC Cruseilles

**Commission des Terrains :**

M. Bourgognon

AS Thonon

**Commission du Statut de l'Arbitrage :**

Hilmi – Bessa – Grattaroly – Chambon - Thirion

**Commission de Formation :**

FC Cluses – CS Veigy

**Commission du Statut des Educateurs :**

FC Thones – TEGG – Allinges – Haut Giffre FC

**Commission des Délégués :**

Grattaroly

## COMMISSION DES REGLEMENTS

**Présidents** : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

**Secrétaire** : Jacques LAGRANGE

Réunion du 05/10/2020

Publiée le 08/10/2020

### DECISION

#### MATCH n° 23121598

**DOSSIER N° 472/01 : EPAGNY METZ TESSY 2 - CHILLY 3 – SENIORS COUPE DISTRICT 2<sup>ème</sup> Niveau du 20/09/2020**

**En la forme :**

La réserve d'avant-match formulée par le club de CHILLY portant sur la qualification des joueurs CHANARD Franck et SELIMI Valmir désignés nominativement est recevable conformément aux dispositions de l'article 142 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

**Au fond :**

De l'instruction de la réclamation, il ressort, après vérification au fichier des licences du club de EPAGNY METZ TESSY que la situation des joueurs, objet de la réclamation, s'établit comme suit :

- CHANARD Franck : licence enregistrée le 14/09/2020 qualifié le 19/09/2020
- SELIMI Valmir : licence enregistrée le 10/09/2020 qualifié le 15/09/2020

Par suite, ces joueurs étaient qualifiés à la date de la rencontre, le 20/09/2020, conformément aux dispositions de l'article 89 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football qui prévoient un délai de quatre jours francs après la date d'enregistrement de la licence.

**Décision :**

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

*Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).*

## COMMISSION DE DISCIPLINE

Présidence : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.

Membres présents : Pierre BERNARD, Denis MOUCHET

Réunion du 05-10-2020

Publié le 08-10-2020

**Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.**

---

**Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.**

**Délégation acceptée.**

---

**Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :**

**Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.**

**Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.**

---

**Dossier N°1 470/16092020**

**Est convoqué le lundi 12 octobre 2020 à 19hrs**

**FC FORON :**

CHENTOUFI Rachid, le Président

---

**Dossier N°2 470/21092020**

**Sont convoqués le lundi 12 octobre 2020 à 19h30**

**FC CRANVES SALES :**

HOCDE Philippe, le Président

CENGIZ Adem, joueur

**Dossier N°03 - 471/53309.1****Match n°23121592 du 20/09/2020 Coupe Seniors 2° Nv.****ES SEYNOD III – ES LANFONNET I****Sont convoqués le lundi 26 octobre 2020 à 19h****L'arbitre :**

DELCUSE Jeremy

**ES SEYNOD III :**

Le Président ou son représentant

MERIEM François, arbitre assistant

JANNIN Yassin, délégué

KPAMA EDOA Cyril, éducateur

**ES LANFONNET:**

Le Président ou son représentant

ROUSSEAU Ludovic, arbitre assistant

BLANC GARIN Ludovic, éducateur

CAUNDAY Kevin, joueur N°14

**Dossier N°04 - 471/53288.1****Match n°23121570 du 20/09/2020 Coupe Seniors 1° Nv.****ES ST JEOIRE/LA TOUR – SS ALLINGES****Sont convoqués le lundi 26 octobre 2020 à 20h****ES ST JEOIRE/LA TOUR**

Le Président ou son représentant

STAROPOLI Arnaud, dirigeant

DELTEIL Thibault, Responsable U20

**SS ALLINGES**

Le Président ou son représentant

CIFTIC Diyar, joueur N° 7

WILDE Nicolas, spectateur et son tuteur légal

**Dossier N°05 – 472/50002.1****Match n°22510903 du 27/09/2020 Seniors D1 Poule Unique****MARIGNIER I – SEYNOD I****Sont convoqués le lundi 2 novembre 2020 à 19h****Les arbitres :**

HANSMETZGER Hervé

NDI KOUKGOU Thaddée

DUFOR Laurent

**MARIGNIER I :**

LUCAS Stéphane, délégué

SALOU Kévin, éducateur

ALOUI Amor, capitaine

GUIGUE Jérôme, joueur

**SEYNOD I :**

CAUNDAY Deven, éducateur

CHAUVIN Rémy, capitaine

ARNAUD Anthony, joueur n°12

# COMMISSION ARBITRES

COMPTE-RENDU CDA – LUNDI 05/10/20 A 19H

---

**Président** : Laurent LUTZ.

**Présents** : Raphaël BARBARROUX, Antoine BLANCHET, Philippe CHEVRIER, Stéphane CROMBET, Jean-Paul DREVAULT, Juan QUEROL MARTINEZ, Mike MOMONT, Patrick MOREAU.

**Assiste** : Jérôme MENAND

**Excusés** : Amandine BADIN, Romain GENOUD, Mike MOMONT.

Suite aux rattrapages des tests physiques des arbitres qui se sont déroulés le samedi 3 octobre, la CDA prend la décision d'ajuster les groupes d'observations assistants comme suit :

## **3 groupes de 4 arbitres**

**MOMONT** : BALISTRERI, BEN SLAMA, BOCHU, CHIRAQUIAN

**BLANCHET** : BLIN, CUISSET, DUFOUR, EL OUAKILI

**GENOUD** : EVANO, GAUTIER, LUTZ, SUBLET

Cette modification est validée à l'unanimité.

Prochaine réunion plénière + auditions d'arbitres : lundi 2 novembre à 18h30

# COMMISSION FEMININES

*Présidente* : Claude GRANGE

## **PRATIQUE**

---

### ***PLATEAUX FEMININ***

#### **SAMEDI 17 OCTOBRE 2020**

Deux plateaux féminins sont proposés pour les équipes féminines (d'U7F à U13F)

à AMANCY de 10h00 à 12h00,

Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4

**Equipes inscrites** : Cluses – TEGG – Marignier 1 – Marignier 2 (reste 2 places)

Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5

**Equipes inscrites** : Cluses – Amancy/Vou/Ayz – Vallée Verte - TEGG 1 – TEGG 2 (Reste 1 place)

Foot à 8 (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre 8

**Equipes inscrites** : Perrignier – Amancy/Vou/Ayz – Vallée Verte - Passy MG - TEGG 1 – Thonon (Complet)

à ANNECY LE VIEUX de 10h00 à 12h00,

Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4

**Equipes inscrites** : Beaumont – USAV – PFA – GFA – Argonay (reste 1 place)

Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5

**Equipes inscrites** : Beaumont – USAV – PFA 1 – PFA 2 – Lac Bleu (reste 1 place)

Foot à 8 (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre 8

**Equipes inscrites** : Beaumont – USAV – PFA 1 – PFA 2 – GFA - Argonay (Complet)

## FOOTBALL LOISIRS FEMININ DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020

Au complexe indoor MONT FOOT 5 à Seynod une découverte du FOOT LOISIR FEMININ (Futnet, Foot en Marchant, Foot Indoor...) est proposée aux personnes débutantes ou confirmées de plus de 18 ans.

L'Accueil est prévu 9h15 et la fin à 12h00. Nos collaborateurs vous accueilleront afin de vous faire découvrir plusieurs nouvelles pratiques. Cette matinée conviviale se clôturera par un petit pot avec les pratiquants ayant participé à cette découverte.

Alors inscrivez-vous via le lien suivant:

<https://forms.gle/4xifsC1FarG7BTvm7>

### CHAMPIONNAT U15F

Cette compétition se dispute en Football à 8

Durée d'une rencontre : 2 x 30 minutes

Ballon : Taille 4

Relance gardienne : Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol

Hors-jeu : ligne médiane

### CHAMPIONNAT U18F

Cette compétition se dispute en Football à 8 avec une possibilité de jouer à 11 si les 2 clubs ont l'effectif suffisant (minimum 12 joueuses) et en prévenant 2 jours avant le match, l'arbitre de la rencontre.

Durée d'une rencontre : 2 x 40 minutes

Ballon : Taille 5

Relance gardienne : libre

Hors-jeu : ligne médiane

### FICHE DE PRET

La joueuse GELIN Gaëlle (ARGONAY) est autorisée à participer aux compétitions féminines U18F pour la saison 2020/2021 avec le club de Lanfonnet.

La joueuse GUILLEMOT Cléo (VEIGY) est autorisée à participer aux compétitions féminines U15F pour la saison 2020/2021 avec le club de Douvaine Loisin.

### DOCUMENTS UTILES

---

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

# COMMISSION DE FORMATION

### RESULTATS CERTIFICATIONS

---

CFF4 du Lundi 5 Octobre 2020 :

	NOM Prénom	Club	CFF4
1	PACCOT Stéphane	CS AMPHION PUBLIER	Validé
2	PELLIER CUIT Cyril	MARIGNIER SPORTS	Non validé

## CHAMPIONNAT 73/74 : 1<sup>ière</sup> JOURNEE

---

### **23194638 FLAC 2 CONTRE A FUTSAL ROCHETTE 2**

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A15H00

GYMNASE SOMEILLER RUE SOEUR BLANCHE 74000 ANNECY

### **23194639 AIX FC 1 CONTRE AS THONON 1**

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A 20H00

GYMNASE GARIBALDI BOULEVARD GARIBALDI 73100 AIX LES BAINS

### **23194640 CBF 74 1 CONTRE CHARTREUSE GUIERS 1**

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A19H30

GYMNASE PIERRE FALLION CHEMIN DES DAVYS 74130 BONNEVILLE

### **23194641 FUTSALBOURGET UNITED 1 CONTRE A FUTSAL ROCHETTE O 1**

JEUDI 08 OCTOBRE 2020 A 21H00

GYMNASE DU BOCAGE RUE COSTA DE BEAUREGARD 73000 CHAMBERY

### **23194642 L'ODYSSEE 1 CONTRE GREMIO FUTSAL UNITED 1**

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A 18H00

GYMNASE DE LA DIAMANTERIE CHEMIN DE BOURDIGNY 01630 ST GENIS POUILLY

**Pour tous, utilisation de la FMI.**

## COUPE DE SAVOIE FUTSAL SENIORS MASCULINS

---

Comme pour les années précédentes, les clubs et sections FUTSAL participants au championnat bi départemental sont inscrits d'office. Cette Coupe est également ouverte aux clubs traditionnels Savoyard qui doivent s'inscrire avant le 15/11/2020 par Footclub. Les rencontres peuvent se dérouler en semaine suivant la disposition des gymnases.

Dates: 1<sup>ier</sup> tour semaine 1 de 2021 entre le 4 et 10 janvier 2021

2<sup>ieme</sup> tour semaine 3 de 2021 entre le 18 et 24 janvier 2021

3<sup>ieme</sup> tour semaine 5 de 2021 entre le 01 et 7 février 2021

Finale le 28 février 2021

## COUPE DE FRANCE

---

**Pour les clubs inscrits, la date du premier tour est reportée au 08/11/2020 (au lieu du 18/10/2020)**

### **DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants**

---

#### **Dates des prochains plateaux**

- Samedi 17.10

- Dimanche 18.10

- Samedi 12.12

A rajouter 4 dates durant la trêve hivernale (communiquées ultérieurement)

#### **Organisation**

Inscription via le lien suivant pour le **5 octobre** au plus tard (pour le 1<sup>er</sup> plateau) :

<https://forms.gle/Mvvtu9T6Vtt56NrK8>.

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes.

En cas de forte demande, un maximum de 2 équipes sera retenu afin de donner la possibilité au plus grand nombre de participer.

Les clubs disposant d'un créneau seront prioritaires

Les feuilles de plateau sont disponibles dans la rubrique «Documents» du site

U9

8 équipes maximum par plateau

Pratique sur ½ terrain

5 matchs de 10 ‘

Matchs à 4c4 ou 5c5 (accord commun lors du plateau)

U11

4 équipes maximum par plateau

Pratique sur le terrain complet

6 matchs de 8’’ par équipe (matchs aller/retour)

Matchs à 5c5

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la commission Futsal via son président BOISSON Pierre - [boisson.p@sfr.fr](mailto:boisson.p@sfr.fr)

Pour les plateaux U9 - U11 des 17 et 18 Octobre la répartition des équipes sera transmise aux clubs tout début de semaine prochaine au plus tard et confirmée sur le journal Foot du 15/10. (attente de confirmation d’utilisation de gymnases)

Il est encore possible de s’inscrire pour le plateau de Décembre.

## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jean Michel BAULMONT

### ERRATUM – TARIFS ANNUAIRE DU DISTRICT P.11

Tarifs : Onglet « LICENCE MANQUANTE : U7 U9 U11 ET U13

### NOTE AUX CLUBS

La Commission Sportive privilégie pour cette saison le report des matchs non joués pour cause de Coupe de France, Gambardella, Covid ou météo en soir de semaine.

Compte tenu du démarrage tardif de la saison et du calendrier très chargé les week-ends seront réservés pour des reports de journées complètes ou des matchs en retard notamment dus au Covid.

La Commission se réserve la possibilité d’inverser les matchs à tout moment que ce soit pour des problèmes de terrains ou d’éclairage homologué. Elle invite aussi les clubs à prendre contact avec leurs adversaires pour donner des dates et heures à la Commission.

Nous invitons également à prévoir des terrains de repli pour jouer les matchs programmés ou reprogrammés aux dates prévues.

PS : Un club, après deux remises de match consécutives par arrêté municipal, devra obligatoirement proposer à la Commission Sportive un terrain homologué de substitution.

Comptant sur votre collaboration pour que cette saison puisse se dérouler au mieux.

Nous vous remercions de votre compréhension

## CATEGORIE U13

>> Concernant les matchs non joués le samedi, la Commission Sportive se réserve le droit de reprogrammer la rencontre le mercredi suivant.

>> **Clubs ayant des U17 et des U20** : Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, nous demandons aux éducateurs U13 de prendre leurs dispositions pour libérer les vestiaires afin que les matchs U17 et U20 puissent se dérouler dès 14h30. Vous devez donc organiser vos rencontres U13 avant en fonction de ces impératifs.

>> **FESTIVAL U13 PITCH** : les poules du Festival u13 qui aura lieu le 17.10 sont disponibles sur le site du District

# COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

**Président** : ROUX Jean-Denis

**Membres de la Commission** : Patricia VINCENT - LUTZ Laurent - BLANCHET Antoine – BERNARD Pierre

**Excusé** : CUSIN Sébastien

**En visio-conférence** : MOMONT Mike

**Assistent** : Jérôme MENAND - GALLAY Pascale

## STATUT LAURAFoot

### CLUBS EN INFRACTION AU STATUT LAURA FOOT :

Pour être représentatif au regard du statut de l'arbitrage de la LAuRAFoot, les arbitres des clubs évoluant en seniors libres masculins et féminins, en FFF, en LFP, en Ligue LAuRAFoot et en districts de la LAuRAFoot (niveaux D1 et D2), doivent être âgés de 21 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier de la saison concernée aussi bien pour le Statut Fédéral que pour le Statut Aggravé de la LAuRAFoot.

Les clubs listés ci-dessous sont à la date du 31 août 2020 en infraction avec le statut de l'arbitrage et le statut aggravé. Ils ont jusqu'au 31 janvier 2021 pour régulariser leur situation en présentant de nouveaux candidats.

Remarque : les licences Arbitres renouvelées HORS DELAI (31 août 2020) ne couvrent pas leur club pour la saison 2020-2021 (cf. Articles 26 et 48 du statut de l'arbitrage).

**Sanctions sportives applicables saison 2020-2021 sauf pour les clubs en 3<sup>ème</sup> d'infraction ou l'application de la sanction sportive se fera en fin de saison 2021-2022**

### **Sanctions financières applicables saison 2020-2021**

**Sauf pour les clubs en 3<sup>ème</sup> année d'infraction qui seront dans l'impossibilité d'accéder à la catégorie supérieure fin de saison 2020-2021, si ceux-ci ne se mettent pas en règle avant le 31 janvier 2021.**

<u>Clubs</u>	<u>Arbitres manquants</u>	<u>Année d'infraction au statut LAuRAFoot</u>
ARAVIS F.C.	1	2
ARENTHON-SCIENRIER F.C.	1	1
BALME DE SILLINGY (LA)	1 Senior + 21 ans	3
BREVNON F.C.	1	4

CARROZ D'ARACHES F.C.	1	4
CHALLEX U.S.	1 Licence arbitre hors-délai	1
CHAMPANGES F.R.S.	1	1
DINGY ST CLAIR F.C.	1	1
DOUVAINE LOISIN E.S.	1	1
EVIAN F.C.	1	2
FERNEY-VOLTAIRE AS	1 Attention	3
Group. Club des Usses	1 Alerte	1
Group. Jeunes ARENTHON-SCIENTRIER-PERS-JUSSY	1 Alerte	2
Grp. VIRY-VUACHE	1 Alerte	2
NEYDENS A.S.	1	2
POISY C.S.A.	1 Senior + 21 ans	1
REIGNIER J.S.	1	2
THONES F.C	1	2
THONON Turque UC	1	3
VIRY E.S.	1	2
VIUZ EN SALLAZ A.S.	1	3
VOUGY U.S.	1	1
VUACHE F.C.	1 Senior + de 21 ans	1

Les clubs non cités ci-dessus sont en règle au statut LAuRAFoot de l'arbitrage.

Les amendes pour un club n'ayant pas satisfait à ses obligations seront communiquées en date du 15 juin 2021 suite à la dernière réunion du Statut de l'Arbitrage

#### **RAPPEL DES SANCTIONS :**

- 1<sup>ère</sup> année d'infraction par arbitre manquant et par saison :
- Ligue 1 et Ligue 2 = 600 €
- Championnat National 1 = 400 €
- Championnat National 2 et 3 = 300 €
- Championnat de France Féminin de Division 1 = 180 €
- Championnat de France Féminin de Division 2 = 140 €
- Championnat de France Futsal de Division 1 = 180 €
- Championnat de France Futsal de Division 2 = 140 €
- Championnat Régional 1 = 180 €
- Championnat Régional 2 = 140 €
- Championnat Régional 3 et Championnat départemental 1 et Futsal R1 = 120 €
- Championnat de Football Entreprise, Féminins Régionaux et autres Division de District = 50 € (Tarif Ligue)
- 2<sup>ème</sup> année d'infraction : Amende doublée

- 3<sup>ème</sup> année d'infraction : Amende triplée
- 4<sup>ème</sup> année d'infraction : Amende quadruplée

**Sanctions sportives** : se référer à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage pour ce qui est des mutations. Tout en vous rappelant que tous les clubs figurant sur la liste arrêtée au 15 juin 2021 en 3<sup>ème</sup> année d'infraction et au-delà, en plus des sanctions financières et des diminutions de mutations ne pourront accéder à la division supérieure s'ils ont gagné leur place.

#### **Clubs de Ligue :**

**Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci. Certains clubs figurent sur cette liste compte-tenu des données accessibles au District Haute-Savoie-Pays de Gex qui perçoit les amendes.**

Ces clubs doivent se référer au journal Foot Ligue pour connaître leur position aussi bien au Statut LAuRAFoot que pour le Statut aggravé LAuRAFoot de l'arbitrage qui concerne les clubs de jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

#### **Rappel de l'article 47 des Règlements Généraux**

- a) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en première année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué d'une unité pour le Futsal et de deux unités pour le football à 11.
- b) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en deuxième année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué de deux unités pour le Futsal et de quatre unités pour le football à 11. Cette mesure est valable pour toute la saison.
- c) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en troisième année d'infraction, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué, pour la saison suivante, du nombre total d'unités équivalant au nombre de mutations de base auquel le club avait droit. Cette mesure ne concerne pas les joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » en application des dispositions de l'article n° 164 des Règlements Généraux.
- d) Elle est valable pour toute la saison et reprend effet pour chacune des saisons suivantes en cas de nouvelle infraction.

En outre, tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en troisième année d'infraction et au-delà, en plus de l'application du paragraphe c) ci-dessus, ne peut immédiatement accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place.

---

**IMPORTANT : NOTE AUX CLUBS**

---

#### **Rappel :**

<b>Arbitre senior</b>	<b>= 18 matchs à arbitrer</b>
<b>Arbitre jeune</b>	<b>= 15 matchs à arbitrer</b>
<b>Arbitre stagiaire adulte</b>	<b>= 9 matchs à arbitrer</b>
<b>Arbitre stagiaire jeune</b>	<b>= 7 matchs à arbitrer</b>

**Tous les clubs et groupements qui montent en D1 en phase retour doivent présenter un arbitre.**

# COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Présidents : MM. Lucien BAUD – Alain VOSDEY

## SITUATION DES CLUBS AU 07 OCTOBRE 2020

---

### SENIORS D1 MASCULIN

#### Clubs en dérogation :

FC BALLAISON  
FC THONES

#### Clubs en règle :

SS ALLINGES  
US ANNEMASSE  
FC CHERAN  
HAUT GIFFRE FC  
GFA RUMILLY VALLIERES  
ES SEYNOD  
THONON EVIAN GG

### SENIORS D1 FEMININ

#### Club en dérogation :

FC CHERAN

*Suite au courrier du FC Chéran la Commission a décidé d'accorder une dérogation à M BARBIER Emmanuel (en cours de revalidation recyclage). Pour information tous changements dans un club doit être annoncé à la commission.*

#### Club en règle :

US MARGENCEL

*Nous rappelons que les clubs Seniors masculin et féminin D1 en infraction ont 60 jours et les clubs U20 U17 U15 D1 ont 30 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.*

## COMMISSION TECHNIQUE

Co-Présidents : Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY  
**PV 472**

#### Référents Techniques :

- CTD PPF (Plan de Performance Fédéral et Formation) : Grégory MOREL [gmorel@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:gmorel@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) ou 07.62.49.80.80
- CTD DAP (Développement et Animation des Pratiques) : Sandrine JANSOONE [sjansoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:sjansoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) ou 06.67.15.77.15
- ETD Féminin (Educateur Technique Départemental) : [dlopez@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:dlopez@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) ou 06.68.92.03.99
- ETD Foot en Milieu Scolaire (Collège et Lycée) : [kmanser@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:kmanser@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) ou 06.68.88.71.25

#### DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Futsal

---

Toutes les informations des plateaux des 17 octobre et 12 décembre sont consultables sur le **PV Futsal**

#### DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

---

[Organisation](#)

- Compte tenu du contexte actuel et à la demande de la FFF de limiter les actions de masse, nous sommes au regret de devoir **annuler tous les Débutants Tours**.

Consulter le PV Annexe Technique pour connaître la réorganisation de la pratique u7 à la place des DT prévus sur 1 journée de plateau

- Nous vous rappelons qu'en cas d'annulation de dernière minute (à partir du vendredi), il est **IMPERATIF** de prévenir les clubs concernés par **téléphone** (sms ou messagerie vocale). Vous pouvez envoyer un mail si besoin pour vous assurer que l'information est passée. Mais les boites mails ne sont pas systématiquement relevées par les clubs en fin de semaine.

Cependant, de nombreux clubs n'ont pas transmis les coordonnées des responsables et ces derniers sont pour la plupart non renseignés sur le site du district car marqué «non-identifiables» sur Footclub. Nous vous invitons donc à rendre modifier ce critère sur Footclub.

Nous comptons sur votre rigueur afin de faire en sorte que les informations soient transmises, dans la mesure du possible, le plus tôt possible aux personnes concernées.

- Envoi des feuilles de plateau

Pour rappel, **1 mail = 1 catégorie**. Ex : si vous accueillez deux plateaux en même temps, merci de faire 1 envoi pour 1 catégorie et 1 mail pour l'autre. Pas de mail unique à toutes les feuilles (*idem pour les u13 à envoyer séparément*)

- Nous constatons que beaucoup de clubs ne remplissent pas les feuilles de plateaux (licences manquantes) Nous vous rappelons que toute licence manquante est amendée de 5€.

- **Modifications phase 2 :**

Dans le cadre de l'organisation de la Phase 2 en u9 et u11 (après les vacances), vous pouvez envoyer vos souhaits de modifications (niveau de pratique, suppression ou rajout d'équipes) à Johann JARROUX [jojarr@gmail.com](mailto:jojarr@gmail.com) (*en charge de la conception des calendriers u7-u9-u11*)

Pour rappel en **u11, création d'une Poule Départementale et suppression des niveaux D4**. Les équipes inscrites en D4 seront automatiquement basculées en **D3**. Nous invitons donc les clubs à modifier les niveaux de pratique suite à cette création de Poule Départementale (ex réfléchir à l'opportunité d'une équipe évoluant en D2 de participer aux plateaux D1 ; idem de la D3 vers la D2)

Les modifications seront possible jusqu'au **vendredi 16 octobre**. Passée cette date nous ne pourrons prendre en considération vos demandes.

#### Feuilles de plateaux manquantes

##### **U7 :**

- 19.09 : Aravis - Brevon - Marcellaz

##### **U9 :**

- 12.09 : Cernex - Etrembières - Ht Rhône - Léman - Marnaz - Pringy

- 19.09 : Ht Giffre - Perrignier - Pers Jussy - Sillingy – St Genis Ferney Crozet - TEG

- 26.09 : Chamonix - Epagny – Frangy - Ht Rhône - TEG Fem - Valleiry2

##### **U11 :**

- 12.09 : Beaumont Collonges - Chamonix - Ht Giffre - Ht Rhône - Prevessin - Pringy - Ville La Grand

- 19.09 : Arenthon - Chamonix - Ht Giffre - Lanfonnet - Lemman - Pringy - Viuz

- 26.09 : Anthy Margencel - Aravis - Arenthon - Fillinges - Ht Giffre - Lemman – Magland - Sillingy

St Genis Ferney Crozet - TEGG - Viuz

#### **DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Projet Club**

##### **LABELS**

Les clubs ayant fait la demande d'accompagnement dans le cadre d'un Label (nouvel engagement)

- **Label Jeunes** : FC Beaumont-Collonges - ES Douvaine-Loisin - FC Semine
- **Label Futsal** : US Cluses Bonneville Foron 74
- **Label féminin** :

**PPF U12F/U13F**

1. Rassemblement U12F/U13F : 20 & 22 Octobre 2020 (*Période vacances scolaire*)
2. Centre de perfectionnement : Jeudi 11 Février 2021 (*Période vacances scolaire*)
3. Centre de perfectionnement : Mardi 20 Avril 2021 (*Période vacances scolaire*)
4. Opposition : Mercredi 16 Juin 2021
5. **Tournoi Franco-Suisse : Dimanche 20 Juin 2021 (Sélection HSPG 22 joueuses soit 2 équipes)**

**PPF U14F**

1. Rassemblement U14F : 20 & 22 Octobre 2020 (*Période vacances scolaire*)
2. Centre de perfectionnement : Mercredi 18 Novembre 2020
3. Opposition : Mercredi 3 Février 2021
4. **Challenge Inter District : Mercredi 9 Février 2021 (Sélection HSPG 11 joueuses)**

**PPF U15F**

1. Centre de perfectionnement : Mercredi 21 Octobre 2020 (*Période vacances scolaire*)
2. Opposition : Mercredi 25 Novembre 2020
3. **Challenge Inter District : Dimanche 20 Décembre 2020 (Sélection HSPG 16 joueuses)**
4. Centre de perfectionnement : Mardi 16 Février 2021 (*Période vacances scolaire*)
5. Centre de perfectionnement : Jeudi 22 Avril 2021 (*Période vacances scolaire*)
6. Opposition : Mercredi 26 Mai 2021
7. **Tournoi Franco-Suisse : Dimanche 20 Juin 2021 (Sélection HSPG 16 joueuses)**

**PPF U17F**

1. Rassemblement U17F : Jeudi 18 Février 2021
2. Centre de perfectionnement : Mercredi 14 Avril 2021 (*Période vacances scolaire*)
3. Opposition : Mercredi 2 Juin 2021
4. **Triangulaire régionale : Samedi 12 Juin 2021 (Sélection HSPG 16 joueuses)**